

# FUROR ARMA

CÉDRIC DEBERNARD

[EXTRAIT]



**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada**

Titre : Furor arma / Cédric Debernard.

Noms : Debernard, Cédric, 1967- auteur.

Description : Texte en français seulement.

Identifiants : Canadiana (livre imprimé) 20200076086 | Canadiana (livre numérique)

20200076094 | ISBN 9782925049258 (couverture souple) |

ISBN 9782925049265 (EPUB) | ISBN 9782925049272 (PDF)

Classification : LCC PS8607.E3755 F87 2020 | CDD C843/.6—dc23

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC) ainsi que celle de la SODEC pour nos activités d'édition.



Conception graphique de la couverture : Cédric Debernard

Direction rédaction : Marie-Louise Legault

© Cédric Debernard, 2020

Dépôt légal – 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés. Toute reproduction d'un extrait de ce livre, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Imprimé et relié au Canada

1<sup>re</sup> impression, août 2020

\*\*\*

—Thomas Foucher, né en 1974 à Bordeaux, en France...

Assise de profil de l'autre côté du bureau, Joanie Monnier-Laberge consultait un épais dossier rangé dans une chemise bleue qu'elle avait déposé sur ses jambes croisées. Écoutant distraitement, Thomas balayait la pièce du regard. Avec un seul bureau vide de tout document et deux simples chaises en guise de mobilier, la pièce avait l'aspect austère d'une salle d'interrogatoire d'un poste de police, sauf qu'il n'y avait pas de miroir. Il n'y avait apparemment aucune caméra non plus.

Il était arrivé comme convenu un peu avant 9 h et avait passé le contrôle de sécurité à l'entrée principale du quartier général de la Sûreté du Québec, sur la rue Parthenais. Il avait choisi de s'y rendre en métro, dont les rames étaient désormais souvent désertes, afin d'éviter l'épouvantable trafic routier qui paralysait la quasi-totalité de l'île. Il avait attendu Joanie Monnier-Laberge en flânant devant les affiches retraçant l'histoire de l'institution et s'était arrêté plus longuement devant la Harley-Davidson Police des années 70 qui trônait dans le hall, derrière un cordon de velours.

L'inspectrice-chef était venue le récupérer et, alors qu'il s'attendait à monter dans les étages, elle avait appuyé sur le bouton du quatrième sous-sol de l'ascenseur après avoir apposé son badge sur un lecteur fixé au tableau de commande. Les portes s'étaient ouvertes sur un vestibule et une autre porte pleine, gardée par un policier derrière une vitre blindée. Thomas avait signé un registre et échangé le badge

visiteur qui lui avait été remis à l'accueil contre un modèle rouge vif barré de deux traits blancs en forme de V. Le policier en faction avait alors déverrouillé le lourd battant grâce à une commande placée sous son bureau.

À travers les larges baies vitrées d'un long couloir circulaire où il avait suivi Joanie, Thomas avait pu observer l'activité qui se déroulait dans la salle de commandement située en contrebas. Il y avait dénombré une vingtaine de personnes, certaines portant l'uniforme de la SQ, du SPVM ou de la Gendarmerie royale, ainsi que d'autres vêtues en civil qui s'affairaient sur des consoles ou circulaient d'un pas rapide avec des dossiers à la main. Sur trois côtés, les hauts murs supportaient de larges écrans sur lesquels Thomas avait pu discerner des photographies, des plannings, des informations tactiques et des flux de vidéosurveillance. La salle ressemblait à un centre de fusion permettant à plusieurs forces de sécurité de travailler ensemble en disposant du même niveau d'analyse d'une situation afin de coordonner leurs actions de manière homogène.

Joanie avait ensuite ouvert la porte d'un bureau situé sur le mur opposé du couloir et, d'un geste de la main, invité Thomas à s'asseoir.

— Vous êtes arrivé à Montréal à l'âge de 9 ans avec vos parents, puis vous avez fait des études normales, suivies d'une maîtrise en sciences politiques que vous avez obtenue en 1997 à...

Joanie Monnier-Laberge s'interrompit, souleva l'une des pages du dossier et haussa un sourcil interrogateur.

— À l'UQAM, précisa Thomas, à deux stations d'ici, sur la ligne verte. Vers l'ouest, bien entendu...

L'inspectrice-chef hocha la tête sans relever le ton moqueur et fit légèrement basculer le dossier de son fauteuil vers l'arrière. Assise de profil, elle était désormais en chemise et cravate et avait ramené vers l'arrière, en chignon, ses longs cheveux bruns légèrement grisonnants à la racine. Une petite plaque à son nom était fixée à la droite de sa poitrine, tandis que le côté gauche était orné d'un ruban de décoration jaune et bleu. Enfin, les énormes écussons brodés *Sûreté du Québec - Police* et leur fleur de lys blanche sur fond bleu étaient cousus sur le haut de ses deux manches.

Joanie considéra le professeur avec circonspection. L'homme n'avait pas l'air impressionné du tout, vu la façon dont il s'adressait à elle et la manière dont il se tenait, un peu avachi dans sa chaise avec

un bras nonchalamment posé sur le dossier de celle d'à côté, comme si l'espace lui appartenait.

— C'est exact, l'UQAM. Ensuite, vous rejoignez les Forces régulières tout en poursuivant un doctorat, que vous terminez en 2003. Rappelez-moi le sujet, déjà ?

Thomas prit quelques secondes pour répondre. Il connaissait la technique : son interlocutrice avait sur lui un dossier détaillé dont elle feignait d'ignorer le contenu. Malgré tout, il se questionnait quant à l'importance de revoir l'intégralité de sa biographie depuis sa naissance, 45 ans auparavant.

— Je m'étais intéressé à la gestion de citoyens canadiens qui iraient combattre dans les rangs de groupes terroristes. À l'époque, nous étions engagés en Afghanistan, avec l'OTAN. La meilleure option que j'entrevois était de les rapatrier et les poursuivre au criminel ; mais je proposais aussi une autre voie qui consisterait à les éliminer en zone de conflit, de façon à éviter de devoir les gérer s'ils revenaient chez nous. Vous pouvez me dire ce que je fais ici ? Il me reste encore quelques étudiants qui ont besoin de moi...

— Vous vous intéressiez au terrorisme islamiste avant 2001 ? Vous étiez donc en avance sur votre temps...

— Pas vraiment, le SCRS travaillait sur Ahmed Ressam, le *Millenium Bomber*, depuis 1994 et leurs premiers papiers sur le départ de Canadiens radicalisés pour le djihad datent de 2004. Ils avaient peut-être lu ma thèse, expliqua Thomas avec un sourire crispé.

— La même année, vous rejoignez la FOI2, les forces d'opérations spéciales, poursuivit Joanie sans même le regarder. Je vous passe le détail de vos missions que vous connaissez aussi bien que moi...

— Ou auxquelles vous n'avez pas eu accès. C'est plus facile de prendre connaissance des relevés de cartes de crédit du premier ministre que des dossiers de la FOI2.

La policière leva enfin les yeux vers son interlocuteur et afficha un sourire timide.

— Bien vu. Vous voulez un café ? Je vais en prendre un.

Elle saisit le combiné du téléphone qui trônait sur le bureau et commanda deux cafés sans laisser à Thomas le temps de répondre. Puis elle raccrocha et se cala de nouveau dans son fauteuil, qu'elle fit tourner lentement face à son invité. Elle le regarda droit dans les yeux pendant une dizaine de secondes, et referma le dossier posé sur

le bureau. Thomas se dit que c'était le bon moment pour prendre le contrôle de l'entretien, sans préambule.

—Quant à vous, vous avez rejoint la SQ en 1993 à titre de patrouilleur, vous êtes titulaire d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal et vous avez gravi tous les échelons jusqu'au grade d'inspecteur-chef que vous avez obtenu l'an dernier. Vous êtes en ce moment à la Direction des enquêtes criminelles. Vous êtes mariée à Jean-Félix Lalande et vous avez deux enfants. Au fait, vous retournez souvent voir votre mère, à Trois-Pistoles ?

Il se dit qu'il aurait pu poursuivre par : *Et votre père, toujours mort ?* mais préféra s'abstenir. Un policier entra sans frapper et posa deux gobelets en polystyrène obturés par un bouchon sur la table. Il ressortit et referma silencieusement la porte derrière lui. Joanie Monnier-Laberge n'avait pas bronché et gardait une position parfaitement figée dans son fauteuil. Comme son visage ne trahissait aucune émotion, Thomas se demanda sur quel bouton appuyer pour la faire sourire. En vérité, elle avait du mal à digérer les sarcasmes de son interlocuteur, qui lui rappelaient ceux de certains membres haut placés du crime organisé qu'elle avait eu à interroger dans le passé.

—T'as fait tes devoirs, c'est bien, je n'en attendais pas moins.

Elle avait grommelé sa réplique, avant de prendre une grande inspiration et de poursuivre d'une voix égale.

—Entre 2009 et 2016, vous étiez analyste en contre-terrorisme au Service canadien du renseignement de sécurité, exact ? Qu'est-ce qui vous a fait quitter cette fonction ?

Thomas voyait les choses se préciser. Au vu de son expérience d'analyste au SCRS, des événements de novembre et des informations qu'il avait obtenues de son ami David McCann, haut fonctionnaire à Ottawa, les raisons de cette rencontre commençaient à se dessiner. Il prit une gorgée de café brûlant et répondit :

—Divergence de points de vue à propos du menu de la cantine...

Joanie fouilla posément dans le dossier et en tira une fine liasse de feuilles dactylographiées dont les lignes étaient majoritairement recouvertes de larges traits noirs, rendant le texte impossible à lire. Un rapport caviardé, reconnut Thomas qui en avait lui-même maquillé quelques-uns, un document dont l'émetteur ne voulait pas révéler l'intégralité.

— Dans ce rapport que vous avez écrit au retour de votre détachement à Paris, entre 2014 et 2016, et dont le contenu a été légèrement occulté par votre ancien employeur, comme vous pouvez le constater, vous suggérez de faire en sorte que les djihadistes canadiens soient, et je cite, *traités avant leur retour sur le territoire national*, vous pouvez commenter ?

*Voilà, on y est*, se dit Thomas. Il se rappelait cette convocation dans le bureau du directeur adjoint au renseignement. Durant la discussion, le haut fonctionnaire lui avait rappelé assez sèchement les termes de la loi C-23, laquelle imposait que les mesures prises pour réduire les menaces envers la sécurité du Canada ne pouvaient, il connaissait l'article 12 par cœur, *causer volontairement ou par négligence criminelle, des lésions corporelles à un individu ou la mort de celui-ci*. Le Service canadien du renseignement de sécurité était en effet une structure civile destinée à enquêter sur les menaces contre le Canada et les Canadiens dont les actions répressives se limitaient, au terme de la loi, à des opérations *d'entrave* qui ne pouvaient jamais mettre en péril la santé ou la vie de qui que ce soit.

Pour être honnête, Thomas devait reconnaître que le directeur adjoint était sorti de ses gonds lorsque son analyste était venu lui faire son compte rendu de fin de mission d'échange avec la Direction générale de la sécurité extérieure française au sein de laquelle il venait de passer les deux dernières années en tant qu'agent de liaison.

— À l'époque où j'ai écrit ma thèse, les travaux sur la déradicalisation, pour autant qu'on puisse dénazifier un nazi, étaient encore embryonnaires, et on sait depuis qu'il n'y a aucun moyen de faire la différence entre un revenant toujours endoctriné et un repentir sincère. Je suis persuadé que les VEC, c'est-à-dire les voyageurs extrémistes canadiens dans le jargon du Service, sont à traiter au cas par cas, mais il pourrait être préférable que les voyageurs combattants meurent au combat. Plus récemment, certains travaux de services de renseignement étrangers vont dans le même sens.

— Ils ont dû trouver vos conclusions un peu osées, non ? observa Joanie.

— C'est le moins qu'on puisse dire ! C'était comme si j'avais soudainement contracté une maladie contagieuse. Et puisque je ne me voyais pas continuer à faire des analyses qui démontraient qu'on allait continuer à se tirer dans le pied, j'ai préféré partir...

—Je suis impressionnée, admit la policière dans une grimace étonnée. Il vous fallait quand même pas mal de courage pour rapporter ça au Directeur adjoint au renseignement.

Thomas haussa les épaules. Au terme de cette réunion, il avait rapidement compris que son avenir, au SCRS, était pour le moins hypothéqué. C'est pourquoi il avait préféré quitter Ottawa pour un poste de professeur contractuel à l'Université de Montréal et au Collège militaire royal de Kingston.

—Il est très rare que je transige avec mes convictions, même s'il y a souvent des conséquences... Pour tout vous dire, ricana-t-il, j'ai trouvé la loi antiterroriste C-51 de 2015 très peu convaincante relativement aux mesures de réduction de la menace. Je suis parti l'année d'après.

—Ça ne va pas tarder à changer; en tout cas, pour ce qui concerne le Québec...

Joanie regardait son vis-à-vis droit dans les yeux. Elle n'avait pas encore touché à son café et Thomas sentit à sa dernière phrase qu'elle allait entrer dans le vif du sujet.

—Vous connaissez la Structure de gestion policière contre le terrorisme, la SGPCT?

—Oui, vaguement. Je sais que c'est une structure à trois têtes qui comprend la Sûreté, la police de Montréal et la Gendarmerie royale pour l'échelon fédéral. Sa vocation consiste à harmoniser la lutte antiterroriste entre les services au niveau de la province, mais c'est à peu près tout... J'ai bon?

Monnier-Laberge hocha la tête en signe d'approbation.

—En gros, oui. Sauf que depuis novembre dernier, le premier ministre a décidé d'y ajouter quelques crocs pour mieux pouvoir mordre.

—Je vous écoute...

Joanie se cala dans sa chaise, prit une profonde inspiration et enchaîna.

—La SGPCT a changé de nom. Elle s'appelle maintenant l'Équipe intégrée de lutte antiterroriste.

—Sérieusement? lança Thomas en éclatant de rire. L'EILAT? Vous avez vraiment le sens de l'humour, dans la police! Chasser les djihadistes par l'entremise d'un service qui porte le nom d'une station balnéaire israélienne. Qui a eu cette brillante idée?



—C'est moi, en fait...

Vexée que Thomas lui ait dévoilé autant d'informations sur elle, Joanie comptait sur cette pique pour décontenancer l'ancien analyste, mais Thomas resta de marbre. Elle poursuivit en soupirant.

—Le directeur général de la Sûreté m'a d'ailleurs confié, sur recommandation du ministre de la Sécurité publique et du premier ministre du Québec, la direction de l'EILAT.

—Sincères félicitations. Et sinon, à part le nom, quelque chose a changé ?

Pour la première fois, l'inspectrice afficha un large sourire qui découvrit ses dents blanches parfaitement alignées. Un frisson lui parcourait la colonne vertébrale dès qu'elle évoquait les prérogatives de l'EILAT. Elle se délectait à l'avance de planter ses crocs dans les jugulaires des terroristes, puis de secouer rageusement la tête jusqu'à ce que leurs cous partent en lambeaux.

—Effectivement, la mission de l'EILAT s'est un peu étoffée. D'une part, on a largement renforcé la Direction du renseignement de la Sûreté, afin d'augmenter notre capacité d'analyse et d'anticipation. De ce point de vue, il est clair que le 9 novembre est un échec. Ensuite, on a décidé de prendre exemple sur le *find, fix and finish* de nos voisins du sud ; et si vous voulez que je sois encore plus claire sur notre mandat, il s'agit désormais de traquer les acteurs impliqués dans des actes terroristes perpétrés contre les intérêts du Québec, et de les trouver pour les traduire en justice.

—Et en ce qui concerne le *finish* ?

—En dernier ressort, mais ce n'est pas ce qui importe pour le moment.

Joanie fit une courte pause pour ménager son effet.

—Ce qui importe, c'est que vous acceptiez d'être la lame de mon nouveau scalpel...